

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 27 mars 2024

### Démolition de la passerelle piétonne de Sannois au-dessus de l'autoroute A15

M. Cyril Alavoine, sous-préfet d'Argenteuil, M. Bernard Jamet, maire de Sannois, accompagné par M. Claude Williot, premier adjoint au maire délégué aux travaux et à la voirie, se sont rendus le mardi 26 mars 2024, en présence des équipes de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), sur le chantier de démolition de la passerelle piétonne au-dessus de l'A15, permis grâce à une fermeture totale de l'A15 de nuit.

La passerelle piétonne au-dessus de l'autoroute A15 à Sannois (95) est fermée depuis 2014 en raison d'accidents récurrents. La sécurité des usagers ne pouvant plus être garantie, en dépit de plusieurs actions de rénovation, il a été donc décidé de la démolir. Un passage souterrain reste toutefois accessible et des ponts permettent d'assurer la traversée de l'autoroute.

**Cette opération d'ampleur est menée sous la maîtrise d'ouvrage de la DiRIF, service déconcentré de l'Etat, gestionnaire du réseau routier national non concédé en Île-de-France. Le coût de l'opération représente 500 000 euros, financé à 50% par l'Etat et à 50% par la ville de Sannois.**

Les travaux se déroulent en plusieurs étapes :

- Des travaux préparatoires ont eu lieu à partir du 14 mars sur la voirie locale pour installer les dispositifs de levage de la passerelle et démolir les escaliers d'accès.
- Les travaux de démolition nécessitent, quant à eux, la fermeture de l'A15 et l'A115 sur les communes d'Argenteuil, Sannois et Franconville dans les deux sens entre 22h00 et 04h00 les 20, 21, 25, 26, 27, 28 mars, ainsi que les 2 et 3 avril. Un balisage sera donc maintenu pendant les deux semaines pour neutraliser une voie dans chaque sens.

Ces travaux de nuit sont structurés en trois phases majeures :

- **Du 20 au 22 mars 2024** : Mise en place du balisage pour fermer une voie dans chaque sens.
- **Du 25 au 29 mars 2024** : Démolition de la passerelle avec fermeture totale de l'A15.
- **Du 2 au 4 avril 2024** : Retrait du balisage et réouverture de la voie neutralisée pour les travaux.

Afin de minimiser au maximum la gêne occasionnée, les travaux se déroulent en semaine et sans intervention le 1er avril. Après la démolition de la passerelle, les piles de pont devront être désamiantées. Le chantier prendra totalement fin d'ici la mi-avril.

Cette fermeture de l'A15 permet également à la DiRIF d'effectuer de nombreux travaux d'entretien courant :

- la rénovation de la chaussée sur 720 mètres,
- la réparation des glissières de sécurité,
- le nettoyage et le balayage de l'axe,
- l'entretien des espaces verts avec des actions de fauchage de la végétation prévues,
- la réalisation d'aménagements sur le réseau d'eau potable de Sedif/Véolia à Argenteuil et sur la création de la bretelle d'accès venant du D122, gérée par le Département du Val d'Oise.



Afin d'anticiper les déplacements, la DiRIF invite les usagers à consulter SYTADIN, son service de gestion du trafic en temps réel du réseau routier national francilien, disponible en [application mobile](#).

Contacts presse :

*Hélène Lambert, Directrice de la communication DiRIF*  
[Helene.lambert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Helene.lambert@developpement-durable.gouv.fr) / 06 61 55 47 49

*Corinne Gordet, Chargée de communication Edition/Presse, mairie de Sannois*  
[cgordet@sannois.fr](mailto:cgordet@sannois.fr) / 06 12 53 05 17